



Numéro 163
7 novembre
2018



BLE :
Désherbage : surveiller l'efficacité

COLZA :
Ravageurs : à surveiller

ORGE DE PRINTEMPS :
semis opportuniste

CERTIPHYTO

FORMATION : Mes p@rnelles

SERVICE : Mes p@rnelles

Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelles du début de semaine et du BSV Ile-de-France n°38 du 7/11/2018. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du Nord du département de Seine-et-Marne. Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le Guide Culture Info.plaine - Interventions de d'automne. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.

Document rédigé par :

Louise VAN CRANENBROECK
01 64 79 30 75 / 07 79 99 53 40

Service Agronomie

418 Rue Aristide Briand
77350 LE MEE-SUR-SEINE
Tél. : 01 64 79 30 75
Fax : 01 64 37 17 08

www.ile-de-france.chambagri.fr

OPE.COS.ENR.15-2. 19/10/18

Avec le soutien financier de :



Avec la contribution financière du compte d'affiliation spécial, subventionné par le conseil régional.

DEMONSTRATION AU CHAMP



La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France et la coopérative Valfrance vous convient au deuxième après-midi de conseil et de démonstration sur les couverts d'interculture.

• **Ce Vendredi 9 novembre à Guérard (rue de Courtry) à 13h30**

Ce rendez-vous sera l'occasion d'échanger avec les conseillers et les intervenants.

Au programme :

- Vitrine de couverts d'interculture
- Structure du sol et intérêt du couvert dans la rotation
- Démonstration dynamique de différents matériels

Télécharger l'invitation en [cliquant ici](#).

TOURS DE PLAINE / DEMONSTRATION BUSES DE PULVERISATION

Lundi 12 novembre 9 heures	Chez M. Frédéric BRUNOT EARL de COURTENAIN Chemin de la garde de Dieu 77370 NANGIS
Lundi 12 novembre 14 heures	Chez M. Hervé BILLET Ferme de la Jarie 2 route de Chaumes 77610 CHATRES
Mardi 13 novembre 9 heures	Chez M. Edouard DENORMANDIE Ferme de Guillard Route de Montigny-Lencoup à Chatenay/Seine 77520 MONTIGNY-LENCOUP
Mercredi 14 novembre 14h00	Chez Messieurs BIBERON Ferme de la Bonnerie 77510 VERDELOT

Au programme :

➤ **Point sur l'actualité des cultures** (tour de plaine, céréales, colza...)

➤ **Démonstration avec banc d'essai pulvérisation**

- Enjeux de la limitation de la dérive
- Rappel réglementaire et contraintes liées à l'utilisation du prosulfocarbe
- Réponses aux idées reçues sur l'utilisation de buses à injection d'air

Avec la participation de Vincent TROTTIN de



🚩 Désherbage

Les produits appliqués sont en cours d'activation et dans l'attente de plus d'humidité pour agir. Dans le cas d'une post-levée déjà appliquée, l'observation des adventices dans les 2-3 semaines doit déterminer la réussite du traitement et la nécessité ou non d'un rattrapage. **Pour un diagnostic, contacter votre conseiller de secteur.**

Si les adventices sont toujours présentes, un traitement de rattrapage devra être envisagé avant la sortie hiver pour éviter des adventices trop développées.

➤ Produits possibles en rattrapage de 3 feuilles à fin tallage:

- Privilégier DAIKO 2,25 l/ha pour un passage courant novembre ou décembre
- Privilégier KALENKO 0,8 l/ha pour un passage en décembre ou janvier en condition poussante. Attention il n'y aura plus de possibilité d'intervention en sulfonilurée (ARCHIPEL, ATLANTIS).

Autrement, c'est le bon moment pour intervenir soit avec une post-levée au stade 1 feuille étalée, soit avec une prélevée sur parcelle semée et non levée.

- Produits possibles en prélevée : DEFI* 3 l/ha ; DEFI 2 l/ha + CARAT 0,6 l/ha ; TROOPER* 2,2 l/ha
- Produits possibles en post-levée : DEFI* 2 l/ha + CARAT 0,6 l/ha ou FOSBURI 0,6 l/ha ou FOSBURI 0,5 l/ha + DAIKO* 2,25 l/ha

***Attention : les produits à base de prosulfocarbe (DEFI, DAIKO) doivent obligatoirement être appliqués à l'aide de buses antidérive, hors brouillard et sur parcelles à distance minimum de 500 m d'une culture sensible (vergers, plantes aromatiques ou médicinales et cultures légumières) avant 9 h et après 18 h.**



La mise en œuvre d'une stratégie agronomique de gestion des adventices se raisonne au niveau du système de culture, c'est-à-dire dans le temps avec une cohérence des principaux leviers : diversification des périodes de semis, faux-semis, labour occasionnel, décalage des dates de semis en blé.

Conditions d'utilisation des herbicides racinaires : le matin, sur sol humide et préparation fine. Le froid n'est pas gênant aux applications, absence de vent.

🚩 Ravageurs sur blé

🚩 Cicadelles

Cette semaine présence de cicadelles dans les parcelles de blé et d'escourgeon mais en dessous du seuil indicatif de risque. Rester vigilant.

- Stade sensible : de la levée au stade 3 feuilles
- Seuil indicatif de risque :
 - De 30 à 100 captures hebdomadaires : risque moyen
 - Plus de 100 captures hebdomadaires : risque élevé

🚩 Pucerons

Baisse des observations de pucerons dans les céréales cette semaine.

- Seuil indicatif de risque : 10 % de pieds colonisés ou présence sur plante pendant plus de 10 jours pendant les 6 premières semaines de végétation ou jusqu'au stade tallage.
- A surveiller plus particulièrement en parcelles abritées et au voisinage des repousses de céréales récemment travaillées.

🚩 Limaces

L'humidité récente des sols pourrait accroître le risque limace. Pour le moment peu de dégâts observés en parcelles. Attention à certaines situations, notamment en semis direct sous couvert ou les limaces sont déjà bien installées.

- Seuil indicatif de risque : présence de limaces détectée et dégâts foliaires constatés.
- Produits utilisables : SLUXX HP 5-7 kg/ha (pensez à anticiper) ; METAREX INO 4-5 kg/ha ou équivalent.



Conditions d'utilisation des insecticides : absence de vent et températures < 20° C. Délai avant la pluie : 2 heures minimum.

🔴 Désherbage : Attendre

Certaines parcelles nécessitent un rattrapage en antigraminées, voir antidicots. Les conditions actuelles **ne sont pas propices** à l'application d'un KERB FLO ou de IELO. En effet, pour bien fonctionner la propyzamide a besoin d'une réelle baisse de température (<5°C) et de la luminosité.

En prévision d'une baisse des températures, les produits possibles sont :

- Sur infestation de graminées seules, utiliser KERB FLO à 1,5 l/ha
- Sur infestation de graminées et de dicots (laiterons, matricaires, véroniques, géraniums), utiliser IELO à 1,5 l/ha
- Sur infestation de sanve ou ravenelle, utiliser CALISTO 0,1 l/ha ou CENT 7 à 0,4 l/ha

Conditions d'utilisation des herbicides racinaires : le matin, sur sol humide et préparation fine. Absence de vent.

🔴 Ravageurs

🟢 Grosses altises

Les altises sont toujours présentes mais la plupart des colzas ont dépassé le stade de sensibilité de 3-4 feuilles. Seuls les petits colzas sont encore à surveiller.

➤ Seuil de traitement : 3 pieds touchés sur 10 en croissance ralentie.

🟢 Larves d'altises

La période de surveillance doit commencer, notamment sur les colzas qui n'ont pas été protégés par un insecticide. Le modèle de simulation des dates de ponte, de Terres Inovia, indique que les larves devraient apparaître fin octobre. **Pour un diagnostic, contacter votre conseiller.**

- Stade de sensibilité : du stade rosette à la reprise de végétation.
- Seuil indicatif de risque : 70 % des plantes porteuses de larves ou 3 larves par plante en moyenne.
- Produits utilisables : DASKOR 440 à 0,625 l/ha ou BORAVI WG 1,5 kg

🟢 Pucerons verts

Les pucerons verts sont très présents. Les conditions actuelles leurs sont favorables. A surveiller sur les colzas chétifs. Pour rappel le virus TuYV transmis par les pucerons verts est peu nuisible à la culture de colza (2,5 q/ha en moyenne). Les symptômes sont très difficilement perceptibles en culture.

- Stade de sensibilité : de la levée au stade 6 feuilles
- Seuil indicatif de risque : 20 % des plantes porteuses d'au moins un puceron vert.



Rappel des variétés résistantes TuYV : ALLISON, ARCHITECT, ANNAPOLIS, ANGELICO, DELICE, DUALIS, TEMPTATION

🟢 Charançon du bourgeon terminal

Aucun relevé de charançon du bourgeon terminal en Seine-et-Marne. Pas d'intervention pour le moment. A surveiller.

➤ Il n'existe pas de seuil pour cet insecte. Le positionnement de l'intervention se fera en fonction du pic de vol de l'insecte.



Conditions d'utilisation des insecticides : absence de vent et températures < 20° C. Délai avant la pluie : 2 heures minimum.

ORGE DE PRINTEMPS SEMEE A L'AUTOMNE

La technique de semer l'orge de printemps à l'automne afin d'améliorer la productivité tout en conservant la qualité brassicole se développe légèrement en particulier depuis l'arrivée de RGT PLANET qui semble mieux supporter le froid.

Les conditions actuelles de semis étant exceptionnellement favorables pour un mois de novembre, il pourrait être judicieux d'implanter l'orge de printemps dès maintenant, et ainsi de sécuriser une partie des semis de printemps.

🟢 Les avantages

- Améliorer la **productivité** tout en maintenant la **qualité**.

- **Diversifier les périodes de semis** pour la gestion des adventices : une date de semis en novembre est moins à risque, face à des pics de levée de vulpins et ray-grass. On agit sur le même levier agronomique que le retard de semis en blé.

- **Eviter pucerons et cicadelles** : l'effet du retard de date de semis est aussi évident pour éviter les pics de vol de pucerons. Ce qui n'empêche pas la surveillance en cas d'hiver doux.

▲ Les risques

Le gel provoquant la perte importante de pieds n'est pas à exclure, tout dépend du niveau de développement de l'orge et de l'arrivée du froid.

➤ Nous conseillons d'utiliser des semences de ferme non traitées pour réduire les coûts de semences.

Les repousses de blé : suite au sec et un retour tardif de quelques millimètres, le cas des repousses des blés est le même que pour les escourgeons. Il n'existe pas de solution chimique, et le très faible nombre de repousses cette année n'exclut pas un déclassement de la culture même pour des semis de novembre, sauf si labour.

Le désherbage : les solutions sont plus restreintes que sur escourgeon car pour des raisons économiques, on évitera un désherbage d'automne. De plus, le seul produit à base de chlortoluron autorisé sur orge de printemps, dans la liste IFBM, est le TRINITY.

➤ Il est préférable d'éviter les parcelles sales en particulier en ray-grass.

La pression maladie et en particulier rhynchosporiose peut être plus élevée que sur une orge semée en février-mars.

➤ Il conviendra d'être vigilant sur la date d'intervention du 1^{er} fongicide, pouvant amener à réaliser 3 fongicides au lieu de 2.

▲ Le semis

Cette technique reste de l'ordre du pari et il est nécessaire de réaliser le semis avec un investissement minimum sur les semences et désherbage.

La période optimale se situe dans la première décade de novembre.

Préférer la variété RGT PLANET qui semble mieux passer l'hiver.

	Densité de semis (grains/m ²)
Sols moyens à profonds	320 à 350 gr/m ²
Sols superficiels	350 à 380 gr/m ²

FORMATION CERTIPHYTO

La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France vous propose une formation Certiphyto pour les renouvellements et les primo-Certiphyto, d'une durée d'un jour.

Dates : Lundi 17 décembre 2018

Programme :

- Matinée : revue des textes et de la réglementation en vigueur ; entraînement au test de vérification des connaissances
- Possibilité de déjeuner sur place aux frais du participant (dans les locaux du SDIS)
- Après-midi : test d'évaluation (test/QCM)

Lieu : Service Départemental d'Incendie et de Secours, Melun (77)

Tarif : 120 € TTC par journée/test

Bulletin d'inscription à retourner avant le 30 novembre 2018 accompagné du règlement

Renseignements et inscription auprès de Thierry Pecquet - Chambre d'Agriculture - Service Agronomie - 418 Rue Aristide Briand, 77350 Le Mée-sur-Seine - thierry.pecquet@idf.chambagri.fr

FORMATION MES P@RCELLES

Plusieurs dates de formation Mes p@rnelles sont organisées : pour débutant et pour une remise à niveau.

Initiation pour débutant	Chambre de métiers, MEAUX	1 ^{ère} partie : 30 novembre 2 ^{ème} partie : 8 février
Remise à niveau	MELUN	11 décembre

Renseignements et inscriptions : Maï CHAPELIN Chambre d'agriculture Région Ile de France Pôle formation 2 avenue Jeanne d'Arc 78150 LE CHESNAY tél. : 01 39 23 42 39
E-mail: mai.chapelin@idf.chambagri.fr

SERVICE MES P@RCELLE

**NOUVEAU
SERVICE**

mes p@rnelles

DELEGUEZ LA SAISIE DE VOS ENREGISTREMENTS PARCELLAIRES !

Notre objectif est de vous accompagner pour répondre aux règles de la conditionnalité des aides PAC. Grâce à l'outil Mes p@rnelles, nous réalisons à votre place l'enregistrement de vos **pratiques culturales**.

Vous notez vos pratiques sur une fiche d'intervention et **nous nous chargeons de les saisir et de vous transmettre les documents réglementaires**. Ainsi, tout au long de la campagne, vous disposez des éléments qui vous permettent d'être en conformité avec la réglementation.

Plusieurs formules vous sont proposées :

Enregistrement	Pack SERENITE	Pack TRACAPHYTO	Accompagnement à la carte
Assolement			Formule adaptée à votre demande
Registre phytosanitaire			
Plan de fumure prévisionnel			
Cahier d'épandage			
SIE			
Cohérence stocks Semences-engrais-phytos			
Cohérence stocks Semences-phytos			
Cohérence stocks engrais			

La saisie de vos interventions n'est plus un obstacle !

**Contactez-nous pour prendre rendez-vous :
Laurence GOUSSON 06 07 66 86 40**



ENQUETES RECOLTE


Afin de nous donner des tendances sur les rendements des différents secteurs de Seine-et-Marne, nous réalisons des enquêtes récoltes maïs, soja et betteraves. Voici les liens pour les enquêtes :

[Lien enquête maïs](#) ; [Lien enquête soja](#) ; [Lien Betteraves](#)

COMPOSITION DES PRODUITS CITES

Produits commerciaux	Composition
Insecticides	
SLUXX HP	Phosphate ferrique 29,7 g/kg
METAREX	Metaldéhyde 40 g/kg
BORAVI WG	Phosmet 500 g/kg
DASKOR 440	Chlorpyriphos-méthyl 400 g/l + cyperméthrine 40 g/l
Herbicides	
CARAT	Flurtamone 250 g/l + diflufénicanil 100 g/l
DAIKO	Prosulfocarbe 800 g/l + clodinafop 10 g/l
DEFI	Prosulfocarbe 800 g/l
FOSBURI	Flufenacet 400 g/l + diflufénicanil 200 g/l
TROOPER	Pendiméthaline 300 g/l + flufénacet 60 g/l
KALENKOA	Diflufénicanil 120 g/l + iodosulfuron-méthyle 9 g/l + méfenpyr 27 g/l
KERB FLO	Propyzamide 400 g/l
IELO	Aminopyralid 5,27 g/l + propyzamide 500 g/l
CALLISTO	Mésotrione 100 g/l
CENT 7	Isoxaben 125 g/l



Retrouvez les bulletins info.pl , les BSV de la région ainsi que les guides culture sur notre site Internet.
La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Toute rediffusion et reproduction interdites.